

# Les échos de Chambéon

Chambéonnaises,  
Chambéonnais,

Voici le premier "Les échos de Chambéon" de l'année, distribué dans chaque boîte aux lettres des Chambéonnaises et Chambéonnais par les membres du conseil municipal. Comme d'habitude, vous y lirez des informations concernant votre commune.

Il est aussi l'occasion de vous rappeler que nous avons enfin mis en ligne notre site internet, à retrouver sur [www.chambeon.fr](http://www.chambeon.fr). Vous pourrez y retrouver toutes nos publications (compte-rendu de conseils, Echos de Chambéon, bulletins municipaux) et de nombreux autres renseignements. Aidez-nous à l'améliorer en envoyant un mail à l'adresse dorénavant unique : [mairie@chambeon.fr](mailto:mairie@chambeon.fr). Et n'oubliez pas de consulter notre page Facebook.

La commission  
communication

## SOMMAIRE

- Conseils municipaux d'octobre, décembre, janvier, février
- Compte administratif 2018
- Mieux vivre à Chambéon
- Les dates à retenir
- Horaires d'ouverture de la mairie

Mars 2019  
Numéro 32

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 OCTOBRE 2018

### COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

Suite à la demande de la Préfecture de la Loire concernant la nouvelle commission de contrôle des listes électorales, Mme le Maire demande au conseil municipal de désigner un délégué prêt à participer aux travaux de cette commission. Julien Collangette se propose et l'ensemble du conseil valide sa nomination.

### ECOLES NUMERIQUES INNOVANTES EN RURALITE (ENIR) 2018-2019

L'Etat lance le projet Ecoles Numériques Innovantes en Ruralité pour encourager l'innovation pédagogique au service du développement des usages du numérique sur les territoires ruraux. Il participera à hauteur de 50% de l'investissement si le projet est retenu. Mme le Maire présente l'avancement du projet travaillé en concertation avec les enseignantes pour l'achat d'une classe mobile composée de 12 portables et 12 tablettes pour un montant total de 12 111,85 € TTC. Le conseil municipal valide le projet pédagogique et la convention.

### RPQS SYNDICAT DU LIGNON EAU POTABLE

Mme le Maire présente le rapport prix et qualité du syndicat du Lignon pour l'année 2017. Le conseil municipal adopte ce rapport (D1-2018-10-30).

### ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2017 DE LA CCFE

Mme le Maire présente le rapport d'activité de la CCFE (Communauté de Communes de Forez-Est) de l'année 2017. Le conseil municipal adopte ce rapport (D2-2018-10-30).

### DIVERS

Mme le Maire invite un conseiller à l'accompagner à la réunion de travail pour la réalisation d'un Plan Local de l'Habitat avec la CCFE.

Suite au déploiement de la fibre, la mairie travaille avec un fournisseur pour le raccordement à la fibre. Ce changement est l'occasion de remplacer le matériel actuel par un standard afin d'améliorer la qualité de l'accueil téléphonique à la mairie.

Mme le Maire demande l'avis du conseil concernant la demande de dérogation d'une famille pour l'inscription de son enfant à la prochaine rentrée scolaire. L'assistante maternelle de cet enfant étant sur la commune et la commune d'origine ayant donné son accord, le conseil municipal accepte cette inscription. La CCFE, Territoire à Croissance Verte, travaille avec le SIEL42 sur un projet d'Ombrières sur parkings publics. Pour Chambéon ce serait sur le parking de la salle des fêtes. Le SIEL42 prendrait à sa charge l'installation, l'entretien et la maintenance.

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2018

### ADHESION A LA CONVENTION 2019-2022 AVEC LE CDG42 POUR LES DOSSIERS CNRACL

L'objectif de cette convention qui se renouvelle est d'aider à préparer les dossiers en vue de la retraite des employés communaux. (D1-2018-12-11)

### ASSAINISSEMENT : RECUPERATION DES EAUX PLUVIALES

Mme le Maire présente un devis pour des travaux de récupération des eaux pluviales de plusieurs maisons, impasse de la mairie. Ceux-ci permettront de résoudre le problème de remontée d'eau dans les maisons lors de précipitations

très importantes et d'alléger la charge de la station d'épuration. Le conseil municipal valide à l'unanimité. (D2-2018-12-11)

### **ASSAINISSEMENT : STATION D'EPURATION**

Un projet de redimensionnement de la station d'épuration, suite aux réflexions apportées dans le cadre de la révision du PLU, est à l'étude. Plusieurs phases d'analyses pourront être envisagées avant de prévoir, si nécessaire, des travaux. Le devis présenté par Mme le Maire de l'entreprise AD Environnement est de 5 962,50 € HT pour l'ensemble de l'étude. Dans un premier temps, seules les phases 1 et 2 seront réalisées. (D3-2018-12-11)

### **REFECTION CHEMIN DE LA LOIRE**

Mme le Maire présente un devis de 75 920 € HT pour la réfection de la voirie qui est dégradée. Un dossier de subvention sera déposé dans le cadre du programme voirie 2019 auprès du Conseil Départemental. (D4-2018-12-11)

### **ATTRIBUTION IAT EMPLOYES COMMUNAUX**

D5-2018-12-11

### **ALIENATION CHEMINS COMMUNAUX**

Un avis favorable a été émis par l'enquêteur concernant l'enquête publique sur l'aliénation de parties de chemins ruraux, les Odinets, les Rompets et la Grande Pinée. Le conseil municipal donne tout pouvoir à Mme le maire pour réaliser les ventes de ces parties de chemin. (D6-2018-12-11)

### **DIVERS**

Mme le Maire informe le conseil municipal de l'obtention de l'arrêté de subvention de 1 500 € pour projet « Plan bibliothèque » pour l'école. Le projet ENIR (Ecoles Numériques Innovantes en milieu Rural) a été déposé. La réponse devrait être donnée prochainement.

Une discussion est en cours avec l'ASCM (Association Sportive Chambéon Magneux) pour poser des chéneaux sur le bâtiment des vestiaires du foot, pour poser des carreaux de faïence dans les douches. Madame le Maire présente la demande du club concernant l'achat d'une tondeuse pour les terrains de football. Il est retenu une participation par tiers (commune de Chambéon, Magneux et le club de foot).

Concernant le mur des boules qui menace de tomber, une solution est à l'étude pour le rénover.

Le rafraîchissement des murs de salle des fêtes est terminé. Restera celui du bar à prévoir pour 2019.

Un circuit de randonnée sur notre commune est en cours de conception avec l'Office de Tourisme de Forez-Est.

## **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2019**

### **ENTRETIEN DES CHAUDIERES**

Mme le Maire propose de signer un contrat d'entretien pour la salle des fêtes et l'école auprès de l'entreprise Hestia Energie de Feurs. Il s'avère que leur proposition est beaucoup plus économique que le contrat actuel. Le devis total est de 420 € TTC. Le conseil municipal valide cette solution. (D1-2019-01-22)

### **REPARATION MUR DES BOULES**

Alors que le mur nord des jeux de boules menace de s'écrouler, l'association des Boules Chambéonaises demande l'intervention de la mairie. Après discussion, le conseil municipal décide les travaux suivants : démolition de la partie haute du mur nord par l'entreprise Barou pour 1 339,20 € TTC, scellement de piquets et finition du mur par l'entreprise Reynaud Benjamin pour 648 € TTC et l'achat de grillage et piquets chez Celle SARL pour 400,00 € TTC. L'association des boules prend à sa charge la pose du grillage et la taille de la haie. (D2-2019-01-22)

### **PARTICIPATION A L'ACHAT D'UNE TONDEUSE POUR LE TERRAIN DE FOOT**

L'ASCM (Association Sportive Chambéon Magneux) a la nécessité de changer sa tondeuse pour l'entretien des pelouses des terrains de foot de Magneux et de Chambéon. Elle a sollicité les mairies pour l'aider à l'achat de ce matériel. Il s'agit d'une tondeuse d'occasion permettant un travail plus efficace et plus rapide que les bénévoles continueront d'assurer. Le conseil municipal accepte à l'unanimité que la commune de Chambéon participe à hauteur de 1/3 du prix d'achat, soit 2 000 €. (D3-2019-01-22)

### **DIVERS**

RD 107 : la voirie est en très mauvais état et devenue dangereuse de la sortie de Chambéon Sud à l'intersection avec le chemin St Bertrand. Mme le Maire l'avait déjà indiqué aux services du Département. Des administrés l'ont également signalé en mairie. Aussi, le conseil municipal demande à Mme le Maire d'insister auprès du vice-président de la voirie pour que ce tronçon soit rénové pour la sécurité des usagers.

PLU : une réunion avec les personnes publiques associées aura lieu courant février.

Station d'épuration : la société Bevac fera un bilan sur 48 heures.

Randonnées Ch1 : le circuit de randonnée préparé avec l'Office de Tourisme de Forez-Est sera de 10 km. Il sera accessible au maximum de personnes par sa facilité.

## **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2019**

En début de séance, Mme le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour l'achat d'un tracteur d'occasion pour l'employé communal.

### **APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2018**

Le conseil municipal approuve les comptes de gestion pour le budget communal, eau et assainissement et Zone artisanale (D1-2019-02-26).

### **APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018**

Le conseil municipal approuve les comptes administratifs pour le budget communal (D2-2019-02-26), le budget de l'eau (D3-2019-02-26) et le budget assainissement (D4-2019-02-26).

## **TRANSFERT DES ZONES ARTISANALES A LA CCFE SUITE A LA CLECT**

Suite à la loi NOTRe, les zones artisanales deviennent une compétence intercommunale. Aussi, la Communauté de Communes de Forez-Est a préparé ce transfert avec un cabinet d'études et présenté le rapport lors de la CLECT du 20 février 2019. Mme le Maire présente les modalités du transfert. Puis le conseil municipal approuve à l'unanimité la délibération. (D5-2019-02-26)

## **DELEGATION AU CDG42 POUR LA MISE EN CONCURRENCE ASSURANCES DES AGENTS**

Le conseil municipal donne son accord pour que le CDG42 négocie un contrat groupe ouvert couvrant les obligations statutaires des agents, à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée et se réserve la faculté d'y adhérer. (D6-2019-02-26)

## **ACHAT D'UN TRACTEUR**

Après des rencontres et des négociations pour envisager l'achat d'un tracteur pour les services techniques de la commune, Mme le Maire présente les devis de l'entreprise Gonnin Duris pour un tracteur d'occasion New Holland (24 500 € HT) et un chargeur neuf (5 000 € HT). Les devis sont retenus par l'ensemble du conseil municipal. (D7-2019-02-26)

## **DIVERS**

Feu d'artifice de la fête patronale : le conseil municipal décide, à la demande du LAC (Loisirs Animations Chambéon), de prendre en charge la totalité des frais liés au feu d'artifice.

Contrat CDD de la secrétaire de Mairie : la secrétaire réalisant régulièrement des heures complémentaires, Mme le Maire propose d'augmenter le nombre d'heures de son contrat. Les charges pour la commune restent inchangées.

Mise en œuvre du règlement départemental de Défense Extérieure contre l'Incendie (DECI) : suite à la réforme, il existe une déclinaison communale à mettre à jour en concertation avec le SDIS et les autorités de police spéciale de la DECI. Mme le maire indique que cela se fera en lien avec les pompiers du secteur.

La fête du jeu : Mme le Maire présente le compte rendu de la réunion d'information concernant la fête du jeu. Elle aura lieu samedi 15 juin (date de lancement) certainement à Chambéon en partenariat avec la CCFE et la Ludothèque, et sera suivie de 18 demies-journées d'animation en juillet 2019 dans les communes volontaires de la CCFE.

Panneaux « commune fibrée » : Le SIEL propose que les communes disposant de la fibre puissent installer des panneaux « commune fibrée » à l'entrée du village. Le conseil municipal donne son accord.

## **COMPTES ADMINISTRATIFS 2018**

Lors de la séance de conseil municipal du 26 février, les comptes administratifs de l'année 2018 ont été présentés. Les grandes lignes sont présentées dans le tableau ci-contre.

### **RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Dotations Etat, participations	63 543
Produits de service	36 011
Remboursement sur frais personnel	6 396
Revenus locations(logements et salles)	34 629
Taxes foncières et habitation	102 592
Attribution de compensation	102 270
Taxe add droit de mutation	20 676
Produits exceptionnels	1 109
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>367 226</b>
Opération d'ordre	0

### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Eau, assainissement, gaz, combustibles et carburants	38 849
Fournitures diverses (scolaires, administratives, entretien)	17 048
Alimentation (restauration scolaire)	17 048
Entretien terrain, bâtiments, voirie, fleurs, maintenance	31 036
Assurance	5 416
Autres charges (télécommunication, bulletin, cérémonie)	11 050
Impôts et taxes foncières	4 760
<b>Total charges à caractère général</b>	<b>125 207</b>
Charges financières (intérêts emprunts)	21 382
Charges de personnel	130 119
Indemnités, contributions, subventions	27 640
Service incendie	11 274
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>315 622</b>
Opérations d'ordre	9 321
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>324 943</b>
Excédent de clôture fonctionnement 2017	<b>48 460</b>

### **RECETTES D'INVESTISSEMENT**

FCTVA	37 386
Taxe aménagement	36 885
Subv Etat (fonds de bibliothèque)	1 500
Subv Région	13 440
Subv Département	en attente
Subv CCFE (fonds concours)	10 223
Dépôts et cautionnements reçus	707
Frais études	780
Frais document urbanisme (aide)	2 292
Siel	7 029
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>110 242</b>
Opération d'ordre	9 321
Report Excédent de fonctionnement	37 928
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>157 491</b>

### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Emprunts (remboursement capital)	47 227
Frais document PLU	4 380
SIEL (éclairage terrain entrainement, part commune)	2 656
Mairie (porte et fenêtres)	16 227
Bâtiment scolaire(fin travaux agrand. façade vitrée clas mat.)	16 991
Autres bâtiments (éclairage Led salle des fêtes)	2 555
Voirie (allée Four à pain, place la Croix, plateau traversant)	111 099
Installations de voirie (traçage, panneaux)	1 189
Autre matériel et outillage	938
Matériel de transport (voiture)	12 467
Matériel de bureau et informatique	1 053
Mobilier (tables salle des fêtes)	11 484
Installations générales, agencement divers	3 148
Oprération d'ordre	0
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>231 414</b>

## LES DATES A RETENIR

### AVRIL

Mardi 9 : Interclub du 3ème âge à partir de 12h, salle des fêtes

Dimanche 14 : Vide-grenier du Sou des Ecoles

Dimanche 21 : Chasse aux oeufs à l'aérodrome de Chambéon, le matin

Mercredi 24 : Concours de boules + de 58 ans (32 quadrettes)

ch.Villard-Vernay à 9h30

Vendredi 26 : Assemblée générale de l'inter-société à 19h, salle Arc En Ciel

Du samedi 27 au samedi 4 mai :

Voyage Club du 3ème âge et de l'amitié en Bretagne

### MAI

Samedi 4 : Eliminatoires du Secteur Bouliste Montbrisonnais 3e division, ABC, 7h

Mercredi 8 : Cérémonie du Souvenir du 8 Mai, Mornand, 10h45

Vendredi 10 : Vente de fleurs et plants par le Sou des Ecoles, 18h

Dimanche 19 : Marche du LAC et des Enfants du Forez, départ à la salle des fêtes dès 7h45

Vendredi 24 : Fête des mères à 19h, salle Arc En Ciel

Dimanche 26 : Elections européennes, de 8 à 20h

### JUIN

Vendredi 14 : Assemblée générale de l'ASCM à 19h

Samedi 15 : Voyage Club du 3ème âge et de l'amitié et ABC

Mercredi 19 : Repas trimestriel du club du 3ème âge et de l'amitié, salle Arc En Ciel

Samedi 22 : Concours de pétanque de l'ABC à 14h

Vendredi 28 : Fête des enfants, Sou des Ecoles

### JUILLET

9,10,11 : Ateliers enfants : la vie secrète de la mare à l'Ecopôle de 14h30 à 16h

Dimanche 14 : Rallye promenade du LAC

Vendredi 26 : Pique-nique de la FNACA à Chambéon à 11h45

Dimanche 28 : Pique-nique et concours de boules de l'ABC (coupe Richard)

## MIEUX VIVRE A CHAMBEON

### DECHETTERIES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES FOREZ EST

Attention, les horaires des déchetteries de Forez Est changent pour une harmonisation entre toutes :

- du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars : lundi de 14 à 17 heures ; mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures ;

- du 1<sup>er</sup> avril au 31 septembre : lundi de 14 heures à 18h30 ; mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 18h30.

Fermeture de la déchetterie de Panissière les mardi, mercredi et jeudi matins

Fermeture des déchetteries les dimanches et jours fériés.

### ORDURES MENAGERES

Pensez à sortir vos poubelles la veille de la collecte. La commune de Chambéon est collectée les vendredi des semaine impaires (poubelles jaunes et poubelles vertes). Retrouvez le calendrier de collecte sur notre site Internet (en lien avec le site de la Communauté de communes de Forez-Est).

### TIMBRES FISCAUX

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les timbres fiscaux papier sont supprimés. Le timbre fiscal électronique est disponible sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>. vous pouvez en avoir besoin pour un passeport, un renouvellement de carte d'identité pour perte ou vol ou d'un permis de conduire. La mairie reste ouverte pour toute question.

### COLLECTE DE PAPIERS

Journaux, magazines, prospectus, publicités, livres, annuaires. Voici ce qui est collecté dans la benne mise à disposition à Chambéon (jusqu'à fin avril), dans le lotissement des acacias (près des containers à verre), par la société Véolia dans le cadre d'un partenariat avec le Sou des écoles. Plus la quantité de papier collectée, et ensuite recyclée, sera conséquente, plus le Sou des écoles réunira de fonds au profit des enfants de l'école. Mais attention, tout autre matériau déposé entrainera des pénalités.

### TELEVISION

Il est possible que certains habitants aient prochainement du mal à capter les chaines TNT sur leur télévision avec leur antenne râteau. Ceci pourrait être dû au déploiement de nouvelles stations 4G pour la téléphonie dont les fréquences sont proches de celle de la TNT. Un dispositif d'assistance et d'intervention a été mis en place par l'ANFR (Agence nationale des fréquences) et les opérateurs de téléphonie mobiles vers les téléspectateurs dont la réception de la TNT est perturbée. Il est possible de se rendre sur la plateforme <https://assistance.recevoirlatnt.fr> , ou d'appeler le numéro 0.970.818.818 (du lundi au vendredi de 8h à 19h - appel non surtaxé).

### TRES HAUT DEBIT

Pour tout problème de raccordement à la fibre, contacter le SIEL au 04.77.43.89.00.

### PESTE PORCINE AFRICAINE

Alors que la Peste porcine africaine se développe à la frontière entre la Belgique et la France, depuis le 1er janvier 2019, toute détention de porcs ou sangliers doit obligatoirement être déclarée. Cette déclaration déjà obligatoire pour les professionnels s'impose désormais aux particuliers qui détiennent un porc ou un sanglier pour leur consommation personnelle ou en tant qu'animal de compagnie. Elle est à faire auprès de l'EDE (Etablissement départemental de l'élevage) de la Loire au 04.77.92.12.36.

## LA MAIRIE

La mairie est ouverte les mardis de 13h30 à 17 heures,

les mercredis de 12 à 14 heures et les jeudis de 8 heures à 12h30.

Numéro de téléphone : 04.77.27.81.82

e-mail : [mairie@chambeon.fr](mailto:mairie@chambeon.fr)

## ELECTIONS EUROPEENNES ET INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

La mairie sera exceptionnellement ouverte samedi 30 mars de 9h30 à 10h30 pour l'inscription des nouveaux habitants sur la liste électorale. C'est le dernier délai pour participer aux élections européennes du dimanche 26 mai.